



COMMUNE DE GRENS

Préavis no 2 / 2022

Au Conseil Général de Grens

**Adoption du plan de la modification de limite
territorial entre les Communes de Trélex et Grens au
lieu-dit Les Migerendes**

Délégué municipal

Luc Bidaux, Municipal

Grens, avril 2022

Monsieur le Président,

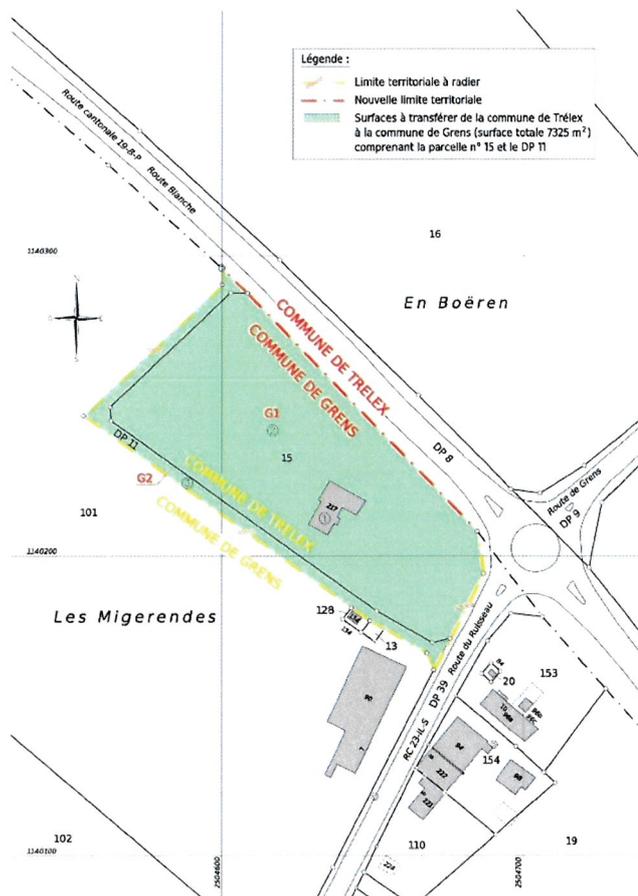
Mesdames et Messieurs,

En date du 14 septembre 2020, le Conseil général de Grens a adopté le préavis n°5/2020 qui autorisait la Municipalité à entreprendre les démarches pour modifier la limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit Les Migerendes.

Dans l'intervalle, une convention a été signée entre les Municipalités de Trélex et Grens qui fixe les modalités de la modification de limite territoriale entre nos Communes.

Le plan de modification de limite territoriale a ensuite été mis à l'enquête dans les deux Communes entre le 19 octobre et le 17 novembre 2021. Aucune opposition n'a été enregistrée et il y a dès lors lieu que le Conseil général de Grens adopte le plan qui a été mis à l'enquête présenté ci-dessous.

COMMUNE DE TRELEX		COMMUNE DE GRENS				
						
Plan dressé pour mise à l'enquête publique de modification de limite territoriale						
Modification de la limite territoriale entre les communes de Trélex et Grens au lieu-dit "Les Migerendes" Commune de Trélex : parcelle 15 et DP 11						
PLAN DE SITUATION Echelle 1:1000						
Plan n° 11 commune de Trélex Plan n° 12 commune de Grens Coordonnées moyennes : 2°50'46.30" / 1°50'42.30"						
Parcelles de la Commune de Trélex						
Parcelles Propriétaires	Nature	No ad hoc	Surface m²	Va à la commune de Grens	No ad hoc de Grens	Nouvelles parcelles Grens
15	ROSSI Marco Carlo	Habitation n° 217	158 m²	158 m²	1	(parcelle G1)
		Chemin, pré, bâtiment	6'308 m²	6'308 m²	2	
DP 11	Domaine Public communal	Route, chemin	859 m²	859 m²	3	(DP G2)
		Total	7325 m²	7325 m²		
Nyon, le 1er octobre 2021						
E. BOVARD, Ingénieur géomètre breveté 						
Associé(e) à l'Institut de l'Etat						
 Bovard & Fritsché SA		Géomètre - Géomètre rural - Géomètre civil Système d'information géographique		Dessiné technique: S345 Fichier: Infaux5345@bovardsa.ch S345cra2.pcd		
Rue de St-Denis 25 1280 Nyon Tél. 022 361 17 42 E-Mail: info@bfng.ch Site: www.bfng.ch						



CONCLUSION

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE GRENS

- Vu** le Préavis de la Municipalité No 2/2020 relatif à l'adoption du plan de la modification de limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit les Migerendes
- Ouï** le rapport de la Commission de gestion
- Attendu** que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

d'adopter le plan de la modification de limite territoriale entre les Communes de Trélex et Grens au lieu-dit Les Migerendes

Ainsi délibéré par la Municipalité de Grens en séance du 4 avril 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENS

La Syndique

La Secrétaire


I. Jaquet




E. Brocher-Hürner

Grens, avril 2022